

FICHE : CREATION D'ENTREPRISE

Agent de Fonction Publique Hospitalière, vous avez pour projet d'opérer une reconversion en dehors de la fonction publique hospitalière et de créer votre activité, renseignez les éléments ci-dessous afin de permettre au Comité de Gestion du CFP de statuer sur le financement de formation !

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas étudié

1- Présentation du futur entrepreneur

En quelques lignes, vous expliquez :

- Qui êtes vous ?
- Pourquoi voulez-vous créer votre entreprise ?
- Quels sont vos atouts et vos faiblesses pour mener ce projet ?
- Quelles compétences vous apportent votre expérience ou votre formation ?

2- Produits, services

Présentation de votre activité et de vos futurs produits ou services : reprise, création, franchise, autoentrepreneur...

3- Marché, clients

Pour vendre ses produits/services, il est important de connaître le marché. Sur quel secteur géographique allez-vous exercer ? Qui seront vos futurs clients ? Quel produit ? A quel prix ?

Vous êtes le seul à proposer ce genre de produits/services ou avez-vous de la concurrence ?

4- Evaluation de votre rentabilité.

Quel sera revenu incompressible (votre revenu minimal dont vous avez besoin pour vivre) ?

A 1 an : quel chiffre d'affaire mensuel devez-vous réaliser en fonction du nombre de clients, des produits, des services

A 3 ans : tout élément de nature à convaincre de la faisabilité du projet

5- Planification financière

Avez-vous préparé un plan de financement ? Besoins/Ressources

Quelle est la viabilité de votre activité à 2 ans ? à 5 ans ?

6- Evaluation des risques

Avez-vous une solution alternative ?

Pour vous aider vous pouvez vous rendre sur le site www.afecreation.fr

***Tout document guidant à la compréhension
du dossier peut être joint.***

